

## SOCIÉTÉS CONCESSIONNAIRES DU CONGO FRANÇAIS (1908)

LES VALEURS COLONIALES  
(*Le Journal des finances*, 16 mai 1908)

Le petit groupe des valeurs coloniales qui, en 1906 et durant les premiers mois de 1907, avait tenu assez brillamment sa place au marché en Banque, est, depuis un an, bien déprimé et bien inactif. En même temps, les cours des titres, même les plus réputés, ont énormément fléchi. On en aura une idée si nous disons que l'action Ekela-Kadéï-Sangha, qui cotait 290 à la fin de 1906 et 220 il y a un an, est tombée à 96. L'action Haute-Sangha a reculé de 310 à 250 durant le premier semestre de l'année dernière ; elle est maintenant à 95 50. Les Sultanats du Haut-Oubanghi étaient encore à 1.200 en août 1907 ; ils se traitent actuellement de loin en loin à 925. Nous allons aujourd'hui rechercher les causes des effondrements. On sent bien que la baisse générale de la cote, qui n'a pas épargné les titres les plus solides, ne pouvait laisser surnager ce compartiment. Encore faut-il que des causes spéciales soient intervenues pour que la chute ait été si profonde.

Nous ne nous occuperons que des valeurs appartenant à des sociétés françaises exploitant des concessions au Congo. Elles constituent l'élément principal du groupe. Les autres, telles que les actions de la Société coloniale de Bambao (Comores), de la Société agricole de Sambirano (Madagascar), de la Compagnie agricole et commerciale de la Nouvelle-Calédonie et de la Société coloniale française de la côte de Guinée, n'ont jamais fait grand bruit. Elles sont, d'ailleurs, toutes d'origine récente ; on ignore ce qu'elles pourront donner comme résultats et elles ne se prêteraient point à une étude d'ensemble.

Enfin, si nous parlons des valeurs congolaises belges, ce sera simplement pour montrer que leurs cours ont suivi une marche descendante parallèle à celle que nous constatons pour les titres de notre colonie.

---

1. — Les sociétés concessionnaires du Congo français commencèrent à s'organiser vers 1900. Après trois ou quatre années d'efforts, elles arrivèrent en 1904 à réaliser des bénéfices. Les années 1905 et 1906 leur furent très favorables grâce aux hauts cours du caoutchouc.

C'est vers 1898 et sur les avis retentissants venus du Congo belge, que l'on s'aperçut du parti que l'on pouvait tirer du Congo français, immense territoire d'une superficie de 1.800.000 kilomètres carrés, soit trois fois et demie, celle de la France et dont la population, d'après les évaluations les plus modérées, pouvait atteindre 10 millions d'habitants.

Que les débuts des quarante compagnies créées à ce moment pour le mettre en exploitation aient été pénibles, on s'en étonnera d'autant moins que le pays était encore loin d'être pacifié, qu'il n'était, pour ainsi dire, occupé que fictivement, le nombre de fonctionnaires et les forces d'armée et de police y étant alors fort minimes. Les sociétés n'avaient donc rien à attendre de l'administration, qui ne fait du reste que prendre maintenant conscience de la mission qui lui incombe là-bas. Il n'existait même alors aucun document géographique précis sur l'intérieur du bassin congolais et les concessions avaient été découpées au jugé.

Si l'État n'avait pas de fonctionnaires disponibles pour guider les concessionnaires, ceux-ci manquaient, à leur tour, d'un personnel compétent et acclimaté, qui ne peut se former qu'à la longue.

Malgré tout, les résultats furent aussi bons qu'il était possible de l'espérer ; les chiffres ci-dessous, donnant, pour les trois sociétés les plus connues, les pertes et les bénéfices nets depuis 1901, se passent de commentaires (en milliers de francs) :

	1901	1902	1903	1904	1905	1906
Haute-Sangha	163	36	200	445	605	510
Haut-Oubanghi	4	117	349	536	1.196	1.555
Ékéla-Kadeï-Sangha	80	100	105	419	512	526

Ce n'est pas à dire qu'il n'y eût point de grosses déceptions. Quelques sociétés durent abandonner, la partie. D'autres fusionnèrent. On ne pouvait, d'ailleurs, admettre que l'ensemble des concessions pût entrer effectivement en exploitation fructueuse dès la première année. Il fallait de nombreuses dépenses pour les mettre en valeur, et ces dépenses devaient absorber une bonne part des 35 millions de francs dont se composait leur *working capital*.

Quoi qu'il en soit, voici quels furent les dividendes distribués par les cinq sociétés qui ont pu rémunérer leurs actions. L'Alimaïenne et le Kouango n'ont encore rien réparti.

	1902	1903	1904	1905	1906
Ékéla-Kadeï-Sangha	—	—	27 85	65 00	13 80
Haut-Oubanghi	6 25	12 25	18 25	36 25	48 26
Haute-Sangha	—	6 10	8 33	11 66	11 66
Kotto	—	—	—	10 25	14 25
Kong	15 00	5 00	7 00	5 00	4 00

(Actions de 100 fr. au lieu de 500 fr. précédemment.)

Nous avons fait figurer sur ce tableau la Compagnie de Kong (Soudan Français), qui n'est pas une valeur congolaise, mais qui est soumise à l'influence de facteurs dont l'action se fait aussi sentir sur celles-ci.

Nous ne connaissons pas encore les résultats de 1907, ces sociétés ne tenant que fort tard leurs assemblées générales. Nous allons voir maintenant pour quelles raisons on craint que ces résultats ne soient rien moins que brillants [cette année].

II. — Le caoutchouc et l'ivoire sont les deux grands produits d'exportation des sociétés congolaises. Or, l'ivoire devient de plus en plus rare et le caoutchouc a vu ses cours fléchir, comme ceux des métaux, sous le coup de la crise industrielle.

Les parts de caoutchouc et de l'ivoire, dans les ventes des sociétés congolaises, sont fort diverses, suivant la région qui leur est revenue. L'Ékéla-Kadéï-Sangha est cantonnée presque exclusivement dans l'exploitation du caoutchouc et l'ivoire n'entre que pour une part infime dans sa production. Il en est de même pour la Haute-Sangha, tandis que la situation est tout autre par les Sultanats du Haut-Oubanghi et la Kotto.

Les chiffres ci-dessous, qui concernent ces deux dernières sociétés, sont intéressants à examiner :

### Production (kilogrammes)

	Haut-Oubanghi		Kotto	
	Ivoire	Caoutchouc	Ivoire	Caoutchouc
1901	35.000	28.000	12.681	880
1902	35.054	62.629	12.284	2.573
1903	33.886	107.139	21.659	10.659
1904	57.292	162.337	12.521	25.830
1905	61.238	219.181	20.774	67.520
1906	31.030	303.700	16.579	61.227

On voit dans quelle proportion a augmenté la production de caoutchouc en six ans, et ce qu'il est advenu de l'ivoire durant la même période. Dans la dernière assemblée de la Kotto, le président envisageait comme probable et prochaine la disparition des éléphants sur le continent noir. Si donc le prix de l'ivoire est passé de 17 fr. à 40 fr. le kilogr., il n'y aura point dans cette augmentation de compensation suffisante pour les sociétés.

La baisse du caoutchouc doit avoir, du reste, une influence plus désastreuse sur leurs bénéfiques. Le tableau ci-dessous donne les prix moyens du kilogramme à Anvers depuis 1890.

	Francs		Francs
1890	5,25	1899	8.94
1892	5.50	1900	8.70
1893	5.50	1901	7.47
1894	5.00	1902	7.03
1895	6.00	1903	7.93
1896	6.25	1904	8.48
1897	7.85	1905	9.47
1898	8.25	1906	9.88

En février et mars 1907, on était encore au-dessus de 10 fr. ; en juillet, on était tombé à 8 fr. 00.

En 1900, le Brésil avait exporté 38.000 tonnes ; en 1907, ses expéditions ont dépassé 41.500 tonnes. Ces chiffres représentent 50 % de la consommation mondiale, tandis que l'Afrique ne fournit qu'un contingent de 10 % de cette consommation. Il y avait eu, du reste, l'année dernière, une grosse surproduction, surtout du côté du Brésil. Les années précédentes, la demande avait augmenté sur tous les marchés par suite de l'essor de toutes les industries et particulièrement de l'industrie automobile. Avec la crise américaine, suivie d'un ralentissement général des affaires et avec la crise particulière à cette dernière industrie, qui absorbait 20 à 25 % de la production du

caoutchouc de première qualité, les prix devaient tomber. Il resterait à souhaiter, dans l'intérêt des producteurs africains, que les minces bénéfices réalisés par les Brésiliens les déterminent à limiter leur production.

Les perspectives peu agréables que faisait naître cette baisse ont, comme on va le voir, impressionné désagréablement les grandes valeurs congolaises belges qui ont un marché actif à la Bourse de Bruxelles.

	Cours fin décembre			Cours actuel
	1905	1906	1907	
Haut-Congo, pr.	539 00	545 00	540 00	345 00
Haut-Congo, ord.	1.200 00	1.250 00	1.075 00	860 00
Cie Congo Com. et ind.	1.205 00	1.700 00	1.365 00	1.748 00
Kasaï, cap.	302 50	300 00	275 00	285 00
Cie Katanga, pr.	1.200 00	1.450 00	1.090 00	1.082 00
Cie Katanga, ord.	903 75	1.087 50	691 25	816 00
Lomami, pr.	890 00	800 00	412 50	350 00
Lomami, ord.	860 00	670 00	348 75	255 00
Lucula, cap.	9 00	20 25	8 00	5 50
Lulonga, cap.	23 00	20 00	12 50	12 50
Lulonga jouissance	66 00	31 00	22 50	11 00
Magasins gén. Congo	291 25	267 60	310 00	297 50
Produits du Congo	877 50	965 00	962 50	885 00
Pr. vég. Ht-Kasaï, cap.	80 50	89 00	79 00	50 00
Pr. vég. Ht-Kasaï, div.	67 50	76 30	68 00	37 00
Abir, 10 <sup>e</sup> part	600 50	590 00	335 00	225 00
Anvers. Comm. Congo, 10 <sup>e</sup> part	740 00	710 25	425 00	361 00
Compt. comm. cong.	907 50	825 00	675 00	680 00

Quant aux actions de nos sociétés, voici ce qu'elles sont devenues depuis la fin de 1906 :

	Fin déc. 1906	1907		Cours actuel
		Pl. haut	Pl. bas	
Ekela-Kadeï-Sangha	290	240	110	96
Haut-Oubanghi	1.200	1.190	960	925
Haute-Sangha	310	335	135	95

Alimaïenne	215	250	190	230
Kong	90	70	50	62

Nous avons donc raison de dire que la chute avait été profonde, trop profonde même si on se reporte à ce qui est advenu pour les valeurs belges, qui avaient à souffrir des phases contradictoires par lesquelles a passé la question de la reprise et de l'organisation de l'État indépendant.

Aujourd'hui, du reste, cette question est tranchée, mais les critiques violentes auxquelles a donné lieu la façon dont on s'était parfois comporté vis-à-vis des indigènes, critiques qui viennent encore de se faire jour au Parlement belge, ne sont point faites pour créer l'atmosphère de calme politique nécessaire au développement du pays.

En France, on se montre de plus en plus disposé à aider à celui de notre colonie. La progression de son commerce a fini par montrer aux esprits les plus prévenus le profit que l'on pouvait en tirer. Mais de grands travaux publics doivent y être exécutés, notamment pour la construction d'un chemin de fer et l'amélioration des voies navigables. Cependant, le marché des valeurs congolaises ne semble pas près de se remettre.

III. — Les résultats attendus pour 1907 ne sont point de nature à faciliter le relèvement des cours. Il ne faut, du reste, point perdre de vue que la spéculation avait poussé certains titres au delà de ce qui était raisonnable.

Nous avons dit que les résultats de l'exercice clos le 31 décembre dernier ne seraient probablement connus que dans quelques semaines et qu'on avait quelques raisons d'en appréhender la publication. Il ne paraît pas, toutefois, qu'ils puissent provoquer une nouvelle baisse.

Il ne faut d'ailleurs juger de celle-ci qu'en tenant compte de ce fait que les cours avaient été poussés trop vivement en 1905 et 1906. Un exemple typique peut être donnée à ce sujet. L'action l'Ekela-Kadéï-Sangha, société au capital de 1 million 700.000 fr., était primitivement au nominal de 500 fr. Une assemblée générale tenue le 26 mai 1906 décida la division du capital social en 17.000 actions de 100 fr. par rechange d'une action ancienne de 500 fr. contre cinq nouvelles de 100 fr. Or, cette dernière fut introduite au marché en Banque en octobre de la même année à 198 fr., soit avec une énorme prime de 100 %. Aussitôt après, on la poussait à 235 fr. Les dividendes étaient, il est vrai, passés de 27 fr. 85 en 1904 à 65 fr. en 1905 pour les actions anciennes. En 1906, on donna 13 fr. 50, alors que les bénéfices nets n'avaient augmenté que de 14.000 fr. Ainsi, les sociétés se trouvaient portées, pour justifier les cours des titres, à donner des dividendes exagérés comparativement aux sommes consacrées aux amortissements et aux réserves. Pour la Kotto, nous avons en 1905 et 1906 les répartitions ci-dessous :

Répartition	1905	1906
Réserve légale	5.563 72	8.700 98
Fonds de prévoyance	11.127 45	17.401 96
Fonds d'amortis, d'actions	10.000 00	10.000 00
Dividende des actions	51.250 00	71 250 00
Dividende des parts	20.000 00	40.000 00
Redevance à l'État	8.000 00	16.000 00

Tantièmes à l'État	5.333 33	10.666 66
Totaux	111.274 50	173.019 60

En 1905, une semblable répartition était naturelle, puisque les amortissements avaient été largement dotés ; mais pour 1906, elle se comprend d'autant moins que non seulement il n'a pu être fait aucun prélèvement de ce genre, mais encore que les frais généraux se sont accrus dans une forte proportion à Paris, tandis que les économies réalisées en Afrique étaient nulles ou à peu près, la différence des dépenses de ce dernier chapitre provenant surtout du manque de porteurs.

Le dividende aurait été seulement maintenu au chiffre de 1905, soit 10 fr. 25. aux actions et 2 fr. aux parts de fondateurs, nous aurions formulé les critiques qui précèdent ; *a fortiori*, les faisons nous en présence d'une augmentation portant le rendement de 1906 à 14 fr. 25 par action et 4 fr. par part de fondateur, surtout quand le conseil lui-même, dans son rapport, ne dissimule pas la gravité de la situation.

En résumé, ce qui ressort de l'étude impartiale que nous venons de faire, c'est que la prospérité naissante de nos sociétés congolaises se trouve arrêtée depuis un an par la baisse fort malencontreuse du caoutchouc ; mais il y aura pour cette matière première, comme pour les métaux, une reprise qui peut ne point tarder. Elles reprendront donc leur marche un moment interrompue. Leur capital est peu élevé : un million pour l'Alimaïenne, un million et demi pour la Haute-Sangha, 1.700.000 fr. pour l'Ekéla-Kadéï-Sangha. Les Sultanats du Haut-Oubanghi ont un capital de 9 millions, mais leur domaine est immense. Les capitaux engagés peuvent donc être facilement rémunérés. Les cours avaient été trop poussés. Il y avait eu là un petit rush, comme quelques années avant il s'en était produit un sûr les valeurs belges. Les cours d'aujourd'hui font largement état des facteurs défavorables qui ont influé en 1907 et vont continuer en 1908 d'agir sur les sociétés. Mais nous ne voudrions pas que nos lecteurs s'engagent sur ces valeurs avant de nous avoir consulté sur l'entreprise qu'ils auraient choisie. Une abondance de renseignements en cette matière ne saurait leur être inutile. C'est l'impression qui doit leur rester des lignes qui précèdent.

---